

## BLESLE

Le Conseil Municipal, à l'exception de Patrice Douix, excusé et ayant donné pouvoir à Stéphanie Dubois, s'est réuni le 26 mars 2010 à 20 h 30, en mairie.

### **Vote des budgets primitifs**

A l'unanimité, le conseil approuve les budgets primitifs, équilibrés en recettes et dépenses comme suit :

Régie Transport : 68 434,20 €(fonctionnement), 22 202,33 €(investissement)

Camping : 27 116,82 €(fonctionnement), 10 623,96 €(investissement)

Le Bûcheron : 136 649,36 €(fonctionnement), 224 962,30 €(investissement)

Assainissement : 50 454,57 €(fonctionnement), 125 758,40 €(investissement)

Commune : 1 084 881,94 €(fonctionnement), 1 120 590,82 €(investissement)

Le Conseil donne son accord pour les subventions suivantes: Caisse des écoles : 3 650 € Les Amis du Vieux Blesle : 6 600 € Les Apéros Musique : 2 500 € Association Parents d'élèves : 1 100 € Collège: 1 000 €(dont 568 €pour les voyages 2010 à Barcelone et Nîmes, le restant pour l'achat d'un coupe légumes), Anciens Combattants : 610 € 500 €pour chacune des associations suivantes : Association Sportive du Collège, Aînés de Blesle, ADMR du Canton de Blesle, Amicale des sapeurs-pompiers, Tous en cavale, ASB Basket, Dojos de Massiac, Ensemble Au Joly Bois, Les Archers de Védrines, Comité des Fêtes, 150 €pour chacune des associations suivantes : Football Club Massiac Molompize Blesle, ACCA, Asso Pêche, Asso Joyeux Pétanqueurs, Club Nautique Massiac, Asso Sport. Auto Blesloise, Asso de la Chaigne, Les zozos de la zizique J.A., Gymnastique volontaire de Massiac.

### **Vote des taux d'imposition**

A l'unanimité, le Conseil vote la reconduction des taux identiques à 2009, taux inchangés depuis dix-neuf ans, à savoir: taxe d'habitation 11,50%, foncier bâti 19,10%, foncier non bâti 61,89%.

### **Remembrement**

Le Conseil prend une délibération approuvant le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de remembrement. L'appel d'offres sera mis en ligne sur internet conformément aux directives de dématérialisation.

### **Carrières de Blanchon**

Sollicité dans le cadre de l'enquête publique, le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable au projet d'extension de la carrière de Blanchon.

### **Questions diverses**

Vente de terrains : Les biens G637 et G638 sont laissés libres à la vente, la commune n'exerçant pas son droit de préemption. A l'unanimité, moins une abstention, le Conseil décide de ne pas se porter acquéreur d'un terrain de 9000 m2 situé au Babory et vendu par Réseau Ferré de France.

FCTVA : Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas souscrire au remboursement anticipé de la TVA.

Eclairage de l'Eglise : le maire informe le conseil de devis reçus à hauteur de 464,64 €HT pour la mise en place de détecteurs déclenchant l'éclairage dans l'église et de 112,80 €HT pour l'installation d'une minuterie commandant l'éclairage des vitrines du trésor. Accord du Conseil sur ces devis.

Fronton gothique: accord du conseil pour le devis proposé de 1360 €

Colloque Cluny : Le Conseil donne son accord aux tarifs du dépliant auxquels s'ajoute un tarif de 10 € la demi-journée, ainsi que l'attribution d'un tarif réduit pour les étudiants et les habitants de Blesle. Une régie municipale sera mise en place ; les deux délégués de Blesle à la fédération des sites clunisiens, Jean-Paul Renard et Robert Vigier étant désignés régisseurs. Mesdames Martine Michel et Bernadette Sauvage sont désignées régisseurs suppléants.

Motions : Le Conseil, à l'unanimité, vote deux motions ; la première s'opposant au décret ministériel pouvant s'il était appliqué, faire fermer le service de chirurgie de l'hôpital de Brioude, et la seconde en faveur du maintien des deux sections d'usinage et études et définition de produits industriels, en bac professionnel du lycée professionnel de Sainte-Florine.

Commune touristique : Le Maire informe le Conseil que Blesle, par arrêté préfectoral du 22 février 2010, est désignée commune touristique pour une durée de 5 ans.

Eau : Le Maire informe que la qualité de l'eau est de bonne qualité selon une information reçue de la DRASS.

Formation : Suite à demande de volontaire faite par le Maire, Christian Malbec est désigné pour participer à une journée de formation sécurité (ACMO) en accompagnement d'un agent municipal.

Réunions diverses : Le Conseil est informé de diverses réunions auxquelles ont participé des représentants du Conseil Municipal: SMAT, itinéraires de l'A75, sites clunisiens du Lembron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heure.